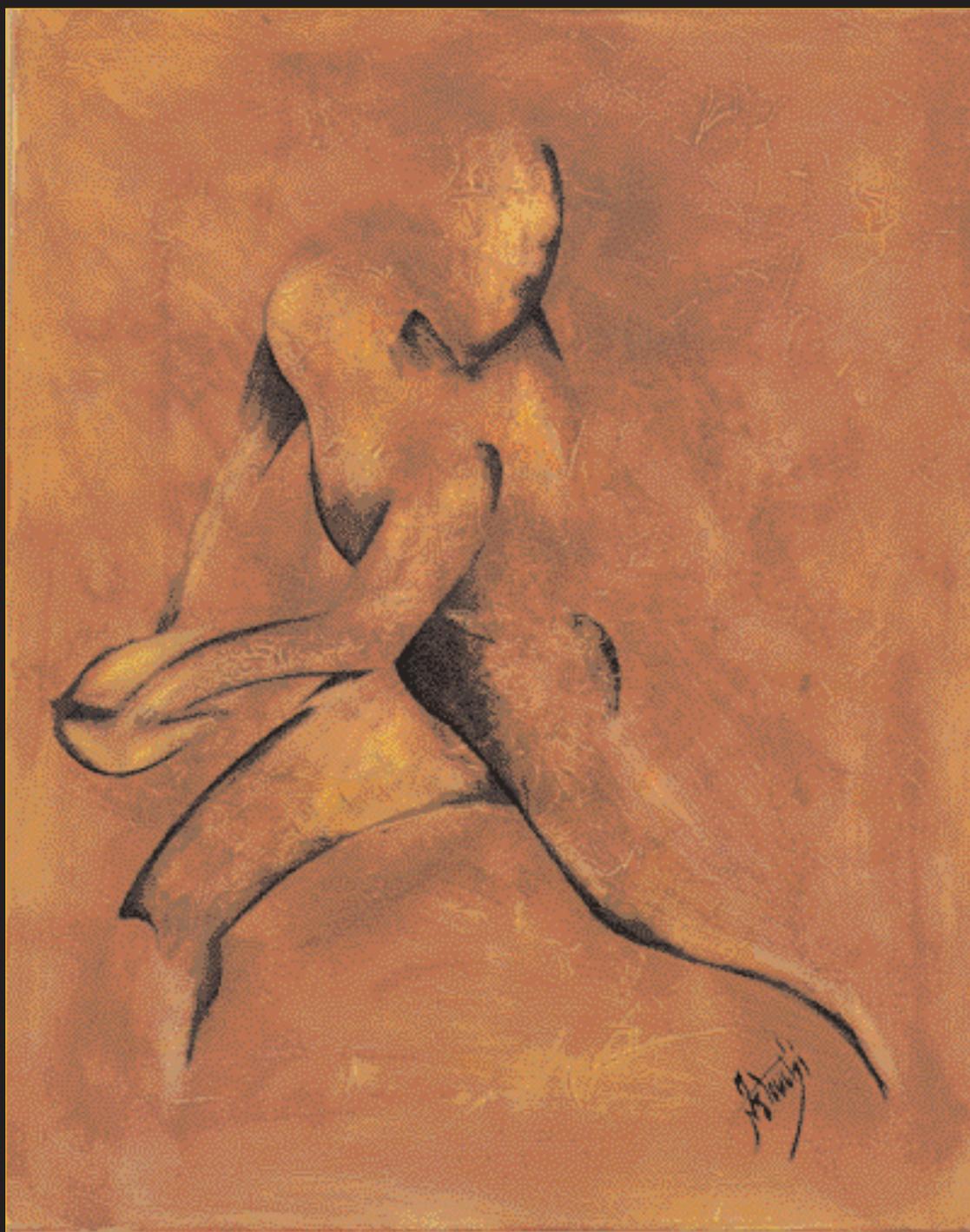




# Rencontre à Combs

LE MENSUEL MUNICIPAL – N° 116 – FÉVRIER 2011



Oeuvre du sportif Kader Klouchi acquise par la commune suite à une exposition au Château de la Fresnaye des toiles de l'artiste. Elle enrichit le fond d'art municipal.

**Dossier : Combs-la-Ville, histoire, mémoire et patrimoine**

[www.combs-la-ville.fr](http://www.combs-la-ville.fr) @

# "Sans mémoire, le présent se vide."



À peine 4 000 habitants en 1960 ; 10 000 en 1980 ; le double, 20 000 dix ans après en 1990 ; 22 000 aujourd'hui : le nombre d'habitants de Combs-la-Ville a beaucoup augmenté depuis 50 ans, même si sa population n'évolue plus guère du fait de notre décision, depuis 1995, de réduire le rythme de l'urbanisation et de la limiter dorénavant au périmètre atteint depuis 20

ans et désormais « infranchissable ». Le Bois l'évêque est « passé par là », à la fin des années soixante, puis, au milieu des années soixante-dix, l'entrée de notre commune dans la ville nouvelle de « Melun-Sénart », devenue « Sénart », a fait le reste.

Est-ce à dire que notre commune, en apparence si récente, soit privée d'histoire et du patrimoine qui l'accompagne ? On pourrait le penser, et le craindre, mais il n'en est rien.

De son appartenance aux terres de l'abbaye de Saint-Germain jusqu'à son enracinement à l'entrée de la Brie, aux confins de la vallée de l'Yerres et en limite de la forêt domaniale de Sénart, Combs-la-Ville est riche d'une histoire originale retracée dans nombre d'ouvrages d'historiens locaux qui se sont essayés avec bonheur à cultiver notre mémoire et à nous inviter à savourer les souvenirs des temps passés.

Elle est aussi riche d'un patrimoine naturel et urbain qui constitue son potentiel pour le présent et pour l'avenir. Ses 1 400 hectares sont répartis harmonieusement en autant d'espaces urbanisés que de terres rendues, par notre volonté, à l'agriculture pour

400 ha chacun. Et à ses 300 ha de forêt, à l'ouest et de site classé au nord correspondent les mêmes surfaces au sud dédiées à l'activité économique si nécessaire pour consolider l'harmonie du territoire.

Combs-la-Ville, terre d'équilibre : cette formule résume bien ce que nous sommes et ce qui fait notre patrimoine commun. Equilibre entre un passé copieux et captivant et un présent vivant de mille animations en tous genres qui aspire à la stabilité de son identité après tant de chambardements ; équilibre entre un patrimoine environnemental que nous protégeons après l'avoir étendu et une vitalité urbaine et économique qu'il faut entretenir sous peine de nécrose.

« Sans mémoire, le présent se vide » : tel est le joli titre, évocateur et responsable, que mon ami Bruno LE MAIRE, aujourd'hui Ministre de l'Agriculture, a donné à son dernier ouvrage dans lequel il invite à construire l'avenir sur les bases d'un présent qui n'a pas oublié la richesse du passé et l'éclairage qu'il nous donne sur un futur possible.

Il ne m'en voudra pas de l'avoir repris car il n'y a pas meilleur message pour inviter à la connaissance de ce que l'on est et de qui nous appartient, dans le respect de la chaîne sans fin des générations, et dans la perspective de préparer, pour nos enfants, un avenir où ils pourront à leur tour exprimer leur identité et leurs projets.

Bonne lecture !

**Votre Maire**

**Guy Geoffroy**



RENCONTRE À COMBS - N° 116 - FÉVRIER 2011

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : GUY GEOFFROY

DIRECTION COMMUNICATION MAIRIE DE COMBS-LA-VILLE  
PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE - 77385 COMBS-LA-VILLE CEDEX  
TÉL. 01 64 13 16 00 WWW.COMBS-LA-VILLE.FR

CONCEPTION GRAPHIQUE : PHILIPPE THERY 01 60 96 61 53  
RÉALISATION : MAIRIE DE COMBS-LA-VILLE

IMPRESSION : SCEI 50-54 BD DU COLONEL FABIEN 94200 IVRY SUR SEINE  
RCH 34585980

RÉGIE PUBLICITAIRE : C.M.P. 56 BD COURCERIN - 77 183 CROISSY-BEAUBOURG  
TÉL. : 01 64 62 26 00

## Les élus à votre écoute

Permanences sans rendez-vous, tous les vendredis à l'Hôtel de Ville, entre 17h30 et 18h30.

- le 11 février : Cyril Delpuech, maire-adjoint
- le 18 février : Jacques Derré, maire-adjoint
- le 25 février : Gaëlle Rackelboom, maire-adjoint
- le 4 mars : Marie-Martine Salles, maire-adjoint



## 4 Vie Municipale / Sénart

- Le jumelage avec R'Kiz

## 5 Le point sur les travaux

## 6 Développement Durable

- Originalité et créativité avec les bougies décorées
- Renouvellement des conseils de quartier

## 7 Dossier : Histoire, mémoire et patrimoine

## 11 Vie dans la ville

- Une nouvelle équipe de direction à la tête du collège les Aulnes
- Voeux du Maire
- CCA : des petits boulots pour les jeunes
- L'actu du Tremplin 16-20 ans
- Au BIJ : nouvelle année, nouveaux ateliers
- Bien commencer l'année avec Trait d'Union
- Assurer un meilleur accès aux usagers de l'Hôtel de Ville

## 16 Vie culturelle

- Le Rossignol de l'Empreur
- Egalité Filles / Garçons
- La caravane des contes évolue
- Exposition chevaux de bataille

## 18 Vie sportive

- Actu. escrime
- Un cross de Sénart encore très réussi

## 19 Vie associative

## 22 La Tribune Libre

## 23 Vie pratique

# 1986 / 2011 : 25 ans de Jumelage avec R'Kiz

## II - DU JUMELAGE À LA COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

> En 1951, « jumelage » est le premier terme inventé par les européens pour définir l'action extérieure des collectivités locales. L'expression « coopération décentralisée » n'est apparue qu'en 1982, pour désigner un partenariat plus pérenne.

> En 1986, lorsque le SAN de Sénart organise le rapprochement avec la Mauritanie, il est naturel de s'appuyer sur une structure existante et ayant fait ses preuves, les Comités de Jumelages. Ces associations loi 1901, agissent dans le cadre des accords de jumelage signés par les communes. Elles sont une ressource humaine inépuisable, un ancrage sur le terrain. Elles assurent la mise en oeuvre des projets. Elles interviennent aux côtés d'autres acteurs tels que les missions locales, les ONG, les ministères, les ambassades... Face à la mondialisation, elles proposent une alternative, une autre économie, solidaire, durable, à l'échelle du citoyen, dans le respect de la culture et des croyances de leurs partenaires. À Combs la Ville, l'association de jumelage chargée de la Mauritanie avait vu juste en se dénommant « Combs Mauritanie Coopération » !

> La commune de R'Kiz, chef-lieu peuplé de 20 000 habitants, se situe à 80 km au nord-est de Rosso, capitale régionale du Trarza, sur l'axe Rosso-Boutilimit, et se limite au sud-ouest par le lac de R'Kiz, ancien bras du fleuve Sénégal, qui alimente une partie de ses besoins en eau. R'Kiz profite également de la nappe souterraine du Trarza.

Le climat se partage en saison sèche, d'octobre à juin, dominée par l'harmattan, vent chaud et sec soufflant du nord, et en saison des pluies, de la mi-juin à la mi-octobre, balayée par la mousson venant du sud. Avec une pluviométrie comprise entre 200 et 300 mm et une moyenne annuelle de 213 mm sur les cinq derniè-

res années, R'Kiz appartient à la zone sahélienne. Les températures moyennes sont comprises entre 21 et 31 °C. Les voies d'accès et de circulation entre les petits villages qui la composent sont des pistes de sable, qui ne favorisent pas les échanges.

Le secteur de l'artisanat, cuir, tissage de tapis, or, argent, bois, reste encore peu développé, en l'absence d'infrastructures permettant l'hébergement des ateliers, le stockage et l'exposition des produits, de même que l'économie agropastorale traditionnelle, limitée par l'aridité des terres et le manque de matériel. La population s'organise en coopératives pour plus d'efficacité. Un exemple, les femmes se regroupent en coopératives maraîchères pour nourrir leurs familles.

> Les engagements du SAN touchent plusieurs secteurs, mais le premier est sans conteste la santé : réduire la mortalité infantile, améliorer la santé maternelle, réhabiliter les centres de santé, former le personnel. Le SAN travaille, entre autre, avec l'ONG Naître et Grandir, dont la mission actuelle, en collaboration avec les infirmières sénartaises, est de lutter contre l'excision. Un projet de loi nationale est en préparation. Puis vient l'accompagnement au développement économique local et le renforcement de l'appareil communal dans sa gestion et sa légitimité, ainsi que l'aide à la scolarité. Enfin il faut améliorer les réseaux d'eau et d'assainissement, et poursuivre l'électrification.

2010 marque un tournant dans la coopération entre Combs-la-Ville et R'Kiz : une délégation se rend à R'Kiz, dresse le bilan, recense les besoins, discute avec les autorités locales des priorités et du partage des tâches à mener pour réaliser les projets. Mohamed Ahmedoua, maire de R'Kiz, vient à Combs-la-Ville et rencontre ses partenaires. À suivre ...

# Le point sur les travaux

## QUARTIER BOIS L'EVÊQUE Place Jean-Baptiste Clément



Remise en état de l'arrêt de bus côté place.

Entreprise : Eurovia

Coût : pris en charge par le San de Sénart

## QUARTIER VIEUX PAYS Avenue du Paloisel



Pose de fourreaux pour l'éclairage public avec enlèvement de la haie existante et remblaiement en terre végétale.

Entreprise : Drode

Coût : 16 000 euros

## QUARTIER BOIS L'EVÊQUE Rue du Bois l'Evêque



Remise en état de l'arrêt de bus vers la rue Cassini.

Entreprise : Eurovia

Coût : pris en charge par le San de Sénart

## QUARTIER PRÉVERT Salle des fêtes



Ponçage et vitrification du parquet pour favoriser la pratique de la danse.

Entreprise : MD Menuiserie

Coût : 5066 euros

## Dans toute la ville



Durant les épisodes neigeux, les équipes des services Techniques se sont mobilisées jour et nuit pour rendre les routes praticables le plus rapidement possible.

429 tonnes de sel ont été déversées lors de 13 sorties

Coût : 45 700 euros

## QUARTIER PRÉVERT Conservatoire M Ohana



Remplacement du revêtement de sol dans les cinq salles du rez-de-chaussée.

Entreprise : Orain

Coût : 11 206 euros

## QUARTIER PRÉVERT Pôle social



Remplacement de la porte d'entrée vétuste et pas assez isolante du Pôle social allée des Lutins.

Entreprise : Breuzard

Coût : 4996 euros

## QUARTIER BOIS L'EVÊQUE Parc Chaussy



Démolition des sanitaires (fermés depuis longtemps) du parc Chaussy pour cause de vétusté et de dangerosité. Un sanitaire est ouvert à gauche du parc en entrant.

Entreprise : Fournier

Coût : 9603 euros

## ● Originalité et créativité avec les bougies décorées !

Près de 200 bougies ont été décorées. C'est un beau succès pour cette première édition en partenariat avec les commerçants locaux. Petits et grands ont été récompensés pour leurs talents.



EN PARTENARIAT AVEC LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE (CCI) ET AVEC LA VILLE DE COMBS-LA-VILLE, UNE CINQUANTAINE DE COMMERÇANTS LOCAUX, a lancé la première édition du concours de bougies décorées pour les fêtes de fin d'année 2010. Ce fut un succès ! Près de 200 bougies ont été décorées, sculptées, customisées. Bref les résultats sont surprenants et les commerçants très impliqués sont satisfaits.

### Tous récompensés

La remise des prix, qui a eu lieu à l'hôtel de ville le vendredi 14 janvier dernier, a récompensé l'originalité et la créativité des enfants, des adolescents mais aussi des parents. Ce concours a occasionné une grande implication familiale. Cyril Delpuech, maire adjoint et Dominique Moquax, vice-président de la CCI et les commerçants relais ont accueilli dans la salle du conseil plus de 200 personnes. Différents lots ont été remis, offerts par les commerçants et la CCI. Les premiers gagnants sont repartis avec une console Wii et des coffrets découvertes. La CCI a distribué des places pour le parc des félins et Eurodisney et tous les enfants ont eu un paquet de friandises. Au vu du succès rencontré, le concours pourrait être reconduit l'an prochain.

## EN BREF

### Congés d'hiver des boulangers

La boulangerie *Baligout* 79, rue Sommeville sera fermée du samedi 12 février au mercredi 23 février inclus. La boulangerie *Au Père Pétrin* 23 avenue de Quincy, sera fermée du dimanche 20 au dimanche 27 février inclus. Les autres boulangeries de la ville restent ouvertes. Il est également possible d'acheter du pain sur le marché le mercredi et le samedi matin ainsi que dans les magasins d'alimentation générale (Intermarché, Ecomarché, Dia et Franprix)

### Passage au numérique

«Tous au numérique» a mis en place de nombreux outils d'information. L'Info Mobile passera à Combs-la-Ville le mercredi 23 février 2011 :

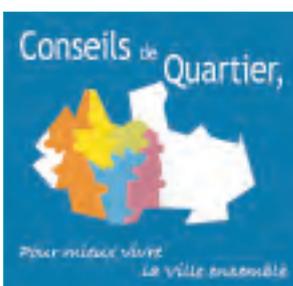
- > de 7h à 8h30 rue des Acacias
- > de 8h30 à 10h30 sur le marché rue de Varennes
- > de 10h30 à 11h30 au centre commercial de l'Abreuvoir
- > de 11h30 à 12h30 au centre commercial de l'Ormeau
- > de 12h30 à 14h à la gare avenue de la gare.

Les guides « tous au numérique » disponibles à l'accueil de la mairie répondront à vos questions. Le site internet [www.tousaunumerique.fr](http://www.tousaunumerique.fr) et le centre d'appel\* ouvert du lundi au samedi de 8h à 21h complètent le dispositif. Vous pourrez ainsi tout savoir sur le passage à la télé tout numérique : les modalités, le calendrier et les aides !  
\* 0 970 818 818 : numéro non surtaxé, prix d'un appel local, du lundi au samedi de 8h à 21h\*



## ● Renouvellement des conseils de quartier

Les cinq conseils de quartier vont être renouvelés. Les Combs-la-Villais sont invités à participer activement en déposant leur candidature jusqu'au 11 février 2011. Ensuite place au tirage au sort pour désigner les nouveaux membres des différents collèges.



COMME PRÉVU, LES CONSEILS DE QUARTIER DOIVENT MAINTENANT ÊTRE RENOUVELÉS POUR UNE NOUVELLE PÉRIODE DE 2 ANS. **N'hésitez pas... c'est à votre tour de participer !**

### Bientôt les tirages au sort

La commune organise donc un nouveau tirage au sort, et invite les habitants à se présenter. Depuis le 24 janvier 2011, les

bulletins d'inscription permettant de faire acte de candidature dans l'un des trois collèges : élus, habitants, et le collège des associations, commerçants et professionnels, sont disponibles dans les lieux publics de la ville et sur le site Internet. Pour être candidat, il suffit de renvoyer votre bulletin au service du Développement Durable ou le déposer à l'accueil de la mairie avant le 11 février 2011 (dernière limite absolue fin février). Un tirage au sort, parmi les candidatures, permettra de désigner, le 1<sup>er</sup> avril à 19h30, les membres des différents collèges.

### Le saviez-vous ?

Vous pouvez consulter tous les comptes-rendus des conseils de quartier (Gare, République, Vieux Pays, Bois l'Evêque et Prévert) pour vous faire une idée précise de leur fonctionnement. Vous pouvez également contacter par mail les co-vice-présidents habitants qui restent en poste jusqu'au renouvellement des conseils de quartier.

**Renseignements : 01 64 13 16 11. Bulletins d'inscription disponibles sur [www.combs-la-ville.fr](http://www.combs-la-ville.fr) (accès direct sur la page d'accueil).**

# Dossier... Combs-la-Ville, histoire, mémoire...

Depuis quatre années la municipalité a entrepris plus particulièrement lors des Journées du Patrimoine, programmées le troisième week-end de septembre, de faire découvrir ou redécouvrir, de mettre au jour, de valoriser toutes formes de biens matériels, immatériels, qui concourent à la constitution d'un patrimoine historique, artistique, commun à l'ensemble des Combs-la-Villais. Ces quelques pages vous permettront de prendre la mesure de la diversité des biens en question, de mieux en appréhender les enjeux afin d'assurer leur transmission aux générations futures. Nous espérons que cette rencontre avec ces traces d'une mémoire collective vous donnera le désir ou le goût de vous y consacrer avec curiosité lors de la prochaine édition, programmée le temps du week-end des 17 et 18 septembre 2011...

Bustes situés sur la façade de l'hôtel de ville

## La définition du patrimoine

Le patrimoine culturel dans son ensemble recouvre, selon la définition de l'UNESCO, plusieurs grandes catégories de patrimoine :

> Le patrimoine culturel matériel qui englobe le patrimoine mobilier : peintures, sculptures, monnaies, instruments de musique, armes, manuscrits, le patrimoine immobilier : les monuments, les sites archéologiques, et le patrimoine subaquatique : les épaves de navire, les ruines et cités enfouies sous les mers.

> Le patrimoine culturel immatériel, à savoir les traditions orales, arts du spectacle, les rituels.

> Le patrimoine naturel qui regroupe les sites naturels ayant des aspects culturels, tels que les paysages culturels, les formations physiques, biologiques ou géologiques.



La statue "le Guetteur" du sculpteur Paul Landowski.



La Coupole construite par Jean Nouvel

## Etat, collectivités territoriales

Depuis 1977, le Ministère de la culture est présent en région grâce aux directions régionales des affaires culturelles (DRAC). Elles sont chargées de mener la politique culturelle de l'Etat dans la région et les départements qui la composent, notamment dans les domaines de conservation, valorisation du patrimoine, promotion de l'architecture, du soutien et de la diffusion artistiques, du développement du livre et de la lecture, de l'éducation artistique et culturelle et de la transmission des savoirs, de la promotion de la diversité et de l'élargissement des publics, du développement économique de la culture et des industries culturelles, de la promotion de la langue française et des langues de France.

Le département dans le cadre de ses compétences obligatoires, aide à la res-

tauration du patrimoine historique de la Seine-et-Marne, et participe à la mise en valeur du patrimoine et au développement du tourisme à travers le comité départemental du tourisme.

## Le patrimoine existant sur la commune

Héritière d'un riche passé, Combs-la-Ville, possède un patrimoine qui témoigne de son histoire, des fermes du Moyen Age aux demeures bourgeoises du XVIII<sup>ème</sup> siècle jusqu'à son patrimoine du XX<sup>ème</sup> siècle, avec son bâtiment dénommé La Coupole.

La Coupole qui tire son nom du dôme qui la couronne, construite dans les années 80, est l'oeuvre de l'architecte Jean Nouvel à qui l'on doit notamment l'Institut du Monde Arabe et le Musée du Quai Branly.

La statue « Le Guetteur » du sculpteur Paul Landowski (1875-1961) - auteur du Christ de Rio de Janeiro - située face à l'école Sommeville date de 1921, et fut construite en l'honneur des 59 combs-la villais tombés au champ d'honneur.

## Quand le Fond d'Art Municipal intègre le Fonds Historique et Patrimonial...

Depuis avril 2001, notre commune accueille dans les salles d'exposition du Château de la Fresnaye, des cycles d'expositions temporaires sous l'impulsion de Monique Lafforgue, Maire-adjoint à l'Action Culturelle.

Ces actions de diffusion ont pour objectif et ambition, de mettre en valeur les éléments d'un

patrimoine local avec le concours des acteurs associatifs concernés et de sensibiliser tous les publics sans restriction aucune, même si l'action en direction des scolaires s'avère prioritaire, aux formes variées de la création artistique contemporaine.

En 10 saisons, ce sont près de 40 000 visiteurs (scolaires et autres publics) qui ont été accueillis à l'occasion des 62 expositions programmées depuis l'ouverture de ces lieux...

En 2005, à la demande du Député-Maire, la commune par la voie de la Direction de l'Animation Culturelle et Festive s'est engagée dans une politique d'acquisition d'oeuvres sélectionnées pour leur résonance artistique (pièces de verrerie et de ferronnerie de Christophe Blottin, dessins à l'encre de chine d'Alyette Hiltenbrand, etc.), historique (huile sur toile de Charles Goldstein,...) ou en lien avec l'identité locale (Bâche artistique de Frédéric Saugey et Jonathan Charpentier,

Photographies de Bernard Constant et Grégory Foulon,...).

Ce sont ainsi près de 60 pièces et objets de qualité qui sont venus enrichir un fonds d'objets patrimoniaux, composé pour l'essentiel de donations diverses, autour de 300 à 400 pièces en phase finale d'inventaire. Diverses initiatives sont d'ores et déjà envisagées (expositions temporaires, permanentes,...) pour valoriser ce bien commun dans l'espace public.

## Des associations à Combs-la-Ville qui oeuvrent pour la sauvegarde du patrimoine local. Gros plan sur deux d'entre elles

La SHAGE (société d'histoire, d'art, de généalogie et d'échanges), association fondée en 1985, elle est présidée actuellement par monsieur Jean-Claude Tristan. Au sein de cette association sont organisées des recherches historiques, artistiques, des conférences avec des projections audiovisuelles.

L'association de sauvegarde et de promotion du patrimoine de Combs-la-Ville (ASPP) association présidée par monsieur Joseph Perret. Elle a pour but de sauvegarder et de valoriser le patrimoine local.

## Des monuments au patrimoine

L'histoire du patrimoine remonte à la destruction des symboles de l'aristocratie et de l'église. Il fut alors créé en 1790 une commission des monuments suivie en 1794 d'un rapport sur les destructions opérées par le vandalisme et sur les moyens de les réprimer, remis par l'abbé Grégoire.

Le premier poste d'inspecteur des monuments historiques fut créé en 1830 et confié à Ludovic Vitet, les premiers inventaires réalisés grâce aux tournées d'inspections effectuées par Prosper Mérimée dans les provinces françaises de 1834 à 1860.

En 1837, une commission des monuments historiques est créée.

En 1887, une loi instaure le classement au titre des monuments historiques, par le ministre de l'instruction publique et des Beaux-Arts des « immeubles par destination » ainsi que des « objets mobi-

liers » appartenant à des personnes publiques ou privées dont la conservation peut avoir du point de vue de l'histoire ou de l'art un « intérêt national ». Cette première loi fut relayée par celle de 1913, sorte de charte des monuments historiques. Cette dernière introduit à côté du classement, l'inscription à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques en intégrant pleinement les objets mobiliers et surtout elle autorise le classement sans l'accord du propriétaire.

D'autres dispositions administratives et juridiques ont suivi, comme la loi sur les archives en 1979, et la création des « zones de protection du patrimoine architectural et urbain » en 1983.

En 1996 fut également créée la Fondation du patrimoine, association loi 1901. À partir de 2005, deux sous-directions du ministère de la Culture sont concernées par le patrimoine, au sein de la Direction de l'Architecture et du Patrimoine (DAPA) : la sous direction des monuments historiques et des espaces protégés d'une part et celle de l'archéologie, l'ethnologie, l'inventaire et du système d'information d'autre part.

Depuis la réforme générale des politiques publiques (RGPP), entrée en vigueur le 13 janvier 2010, les questions concernant le patrimoine monumental et architectural relèvent de la Direction générale des patrimoines.



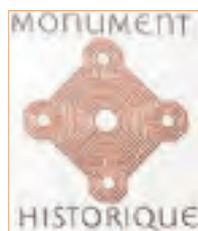
**Les Zones de Protection du patrimoine Architectural, Urbain et Paysager sont élaborées à l'initiative et sous la responsabilité de la commune, avec l'assistance de l'Architecte des bâtiments de France. Elles sont créées et délimitées, après enquête publique, par un arrêté du préfet de région avec l'accord de la commune et après avis de la commission régionale du patrimoine et des sites. Elles peuvent être instituées autour des monuments historiques, dans des quartiers et sites à protéger ou mises en valeur pour des motifs d'ordre esthétique ou historique.**

## La Fondation du Patrimoine

La Fondation du patrimoine a pour but



Lampe, oeuvre de céramistes du Morvan acquise par la commune.



essentiel de sauvegarder et de valoriser le patrimoine rural non protégé, maisons, églises, ponts, lavoirs, moulins, patrimoine industriel, mobilier, naturel. Aux côtés de l'Etat et des principaux acteurs du secteur, elle aide les propriétaires publics et associatifs à financer leurs projets.

Créée par la loi du 2 juillet 1996, et reconnue d'utilité publique par un décret du 18 avril 1997, la Fondation du Patrimoine a cinq missions premières :

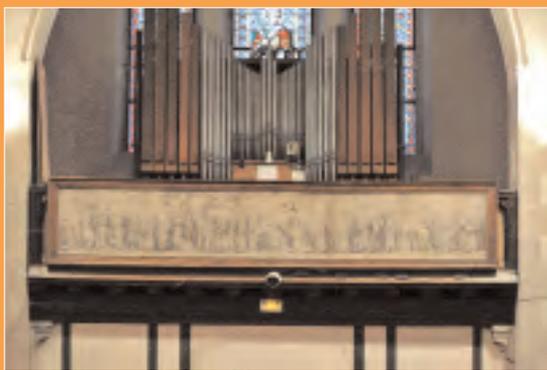
- > Sensibiliser les Français au nécessaire effort commun en faveur de notre patrimoine national,
- > Contribuer à l'identification des édifices et des sites menacés de disparitions,
- > Susciter et organiser le partenariat entre les associations qui oeuvrent en faveur du patrimoine, les pouvoirs publics nationaux et locaux et les entreprises prêtes à engager des actions de mécénat,
- > Participer à la réalisation de programme et de restauration,
- > Favoriser la création d'emplois et la transmission des métiers et savoir-faire.

La souscription populaire est le mode



Détail de l'Estampe située à l'église Saint-Vincent et représentant "Le triomphe de Jésus Christ". Gravée par Nicolas de Larmessin elle fut éditée par Vaneck au XVII<sup>e</sup> siècle. Elle va prochainement faire l'objet d'une restauration.

## L'estampe de Larmessin



En 2011, l'estampe située dans l'église Saint-Vincent de Combs-la-Ville sera restaurée.

Cette estampe représentant Le triomphe de Jésus Christ fut gravée par Nicolas de Larmessin, et éditée par Vaneck au XVII<sup>e</sup> siècle. Cette oeuvre encadrée, fixée au revers de la tribune, se présente en 9 planches imprimées raboutées par collage.

L'ensemble atteint une longueur de 4,50 mètres sur une hauteur de 67,5 cm. Seules deux épreuves signées Vaneck (sur quatre répertoriées) sont connues, l'une est conservée à la Bibliothèque nationale, l'autre à l'église de Combs-la-Ville.

L'intérêt artistique et historique, le format monumental et le très petit nombre d'oeuvres conservées sous cette enseigne, contribuent à conférer un caractère exceptionnel à cette estampe. C'est pour cette raison que le ministère de la culture a décidé de son classement au titre des monuments historiques en 1996. Par conséquent la commune est éligible pour recevoir des subventions, pour cette restauration, de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) et du département.

d'action privilégié de la Fondation du Patrimoine pour aider les porteurs de projets publics (Etat, collectivités territoriales) et associatifs à financer la sauvegarde et la valorisation de leur patrimoine de proximité, grâce au recours au mécénat populaire.

La Fondation du Patrimoine accompagne le maître d'ouvrage en lui apportant son expertise et son appui, et en assurant localement une interface qui garantit l'organisation et le bon déroulement de la souscription.

Au travers de cette campagne de mobilisation du mécénat populaire, les habitants, les commerçants et entrepreneurs locaux, et toutes les personnes attachées au site, peuvent faire un don affecté au projet, afin de recueillir les sommes nécessaires à son aboutissement.

Parallèlement, la Fondation du Patrimoine délivre aux donateurs un reçu ouvrant droit à des réductions d'impôts. La Fondation du Patrimoine travaille à nos côtés dans notre projet de restauration de l'estampe de l'église Saint-Vincent.

## Le patrimoine passe aussi par les archives

Que sont les archives ? Pourquoi les conserver, à quoi servent-elles ?... Voici les réponses aux questions que vous vous posez peut-être !

"LES ARCHIVES SONT L'ENSEMBLE DES DOCUMENTS QUELS QUE SOIENT LEUR DATE, LEUR FORME ET LEUR SUPPORT MATÉRIEL, produits ou reçus par toute personne physique ou morale, et par tout service ou organisme public ou privé, dans l'exercice de leur activité" (définition d'après le code du patrimoine). Les archives publiques sont les documents qui procèdent de l'activité

de l'Etat, des collectivités locales, des établissements et entreprises publiques mais aussi de l'activité des organismes de droit privé chargés de la gestion des services publics ou d'une mission de service public.

**POURQUOI CONSERVER LES ARCHIVES, À QUOI SERVENT-ELLES ?**

La conservation des documents d'archives est organisée dans l'intérêt public tant pour les besoins de gestion et de justification des droits des personnes physiques ou morales, publiques ou privées, que pour la documentation historique de la recherche.



Registre des arrêtés pris par le maire de la commune

## La conservation

La commune de Combs-la-Ville produit ses propres archives qui sont triées, clas-

sées par l'archiviste selon des règles précises définies par le code du patrimoine. Ceci constitue la mémoire de la commune.

Cette mémoire se compose par exemple des registres d'Etat Civil depuis 1618 ; des registres de délibérations ; arrêtés du maire... L'ensemble des archives est conservé dans des locaux bien spécifiques. Il faut respecter des normes de températures, de luminosité.

## La mise en valeur du patrimoine

La commune participe activement aux journées européennes du patrimoine afin de faire découvrir aux habitants la richesse du patrimoine local. Après avoir démontré l'importance du patrimoine rural, de l'habitat briard, cette année sera consacrée au patrimoine humain. Un collectage de récits de vie sera réalisée par la conteuse Praline Gay-Para. L'objectif est de mettre à l'honneur toute personne qui habite Combs-la-Ville ou qui s'y rend pour son travail (cf article ci-après).

## « La Passeuse de Mémoires... »

**D'origine libanaise, Praline Gay-Para est conteuse depuis de longues années. Dans son répertoire se côtoient des contes des cinq continents, des faits divers, des rumeurs urbaines, des récits de vie. C'est de ces derniers dont il s'agit chez nous à Combs-la-Ville et vous y êtes conviés !**

**S** I L'ON VOUS DIT PATRIMOINE à quoi pensez-vous ? les fermes, les lavoirs, les moulins, l'habitat, les cartes postale anciennes...

Le patrimoine, c'est également l'immatériel, la transmission orale, l'humain...

Quoi de plus naturel, alors, que de valoriser des parcours de vie ordinaires et/ou singuliers, universels, puis de les rassembler sous forme de récits multiples et bigarrés ?

Ce sera chose faite avec le concours de la conteuse Praline Gay-Para qui vous conviera à venir écouter des nouvelles qu'elle a écrites et mises en scène à partir de récits de vie collectés au gré de ses pérégrinations.

À votre tour, vous serez invités à parler de vous, de votre ville, de votre vécu.

Chacune de ces soirées vous donnera à écouter, voyager, parler, échanger, partager...

Vos récits de vie ainsi collectés, l'artiste procèdera à un travail de création et de mise en scène, qu'elle restituera sous forme de spectacles les 17 et 18 septembre 2011, dans le cadre des Journées du Patrimoine.

Soyez vous-mêmes acteurs d'une belle aventure humaine !

Nous souhaitons rencontrer le plus grand nombre d'habitants ! Parlez-en à vos voisins, amis et famille et venez ensemble, partager vos souvenirs et votre quotidien, tout simplement.



Praline Gay-Para récolte les récits de vie des Combs-la-Villais comme autant d'éléments qui enrichissent le patrimoine de la commune.

**Pour ceux d'entre vous qui n'auraient pas pu assister à la première séance du 4 février, voici les prochaines dates :**

Mercredi 2 mars, jeudi 10, mardi 22, lundi 28 mars ; jeudi 14 avril ; mardi 3, lundi 9,

mercredi 25 mai ; jeudi 9 juin 2011 (horaires à préciser).

Dans une ambiance chaleureuse et conviviale, Praline Gay-para vous accueillera avec des histoires... des histoires qui pourraient être les vôtres... avant de vous donner la parole, de vous confier les mots et les images qui donneront, au final, un portrait mosaïque de votre ville.

Les autres sens ne seront pas en reste : vos papilles seront sollicitées par les mets et boissons qui vous seront offerts à cette occasion...

Entrée libre et gratuite. N'hésitez plus !

*Parallèlement aux collectages, d'autres actions seront mises en place dans le cadre de la préparation des Journées du Patrimoine : séances photo, atelier vidéo, ateliers d'écriture... N'hésitez pas à vous inscrire.*

**Renseignement et inscriptions auprès de la Direction de l'Animation Culturelle et Festive, au 01 60 34 27 63 / 59**

## ● Une nouvelle équipe de direction à la tête du collège Les Aulnes

Frédérique Jeannerod, principale, Pierre Herbaut, son adjoint, Aline Secondé gestionnaire et Gérard Christophe directeur de la SEGPA constituent la nouvelle équipe de direction depuis la rentrée 2010/2011.



L'équipe au complet ravie de travailler au sein du collège les Aulnes (assise, Frédérique Jeannerod, de gauche à droite Pierre Herbaut, Aline Secondé, Gérard Christophe).

**LE COLLÈGE LES AULNES ACCUEILLE UNE NOUVELLE PRINCIPALE** Frédérique Jeannerod secondée par Pierre Herbaut nouveau principal adjoint qui était à Nice auparavant. Frédérique Jeannerod connaît bien le secteur puisqu'elle a occupé cette fonction à Savigny-le-Temple. Cette ancienne professeur d'EPS est satisfaite de son arrivée au collège les Aulnes où, précise-t-elle, *"les équipes pédagogiques sont dynamiques et n'hésitent pas à innover pour mettre en place un enseignement personnalisé."*

### Le projet d'établissement

Dans le cadre du projet d'établissement, six priorités ont été retenues dès cette année :

> La modernisation de l'établissement grâce aux nouvelles technologies. Aline Secondé, gestionnaire, a inscrit au budget l'achat d'ordinateurs et de vidéopro-

jecteurs pour équiper toutes les matières.

> La mise en place de parcours individualisés pour les élèves en grande difficulté. Départ en stage pour détermination d'un projet professionnel. Pour les élèves primo-arrivants atelier FLE (français, langues étrangères)

> La mise en place du logiciel "Vie scolaire. net" pour la consultation des notes, absences, emplois du temps des élèves. Communication avec les parents.

> Accompagnement éducatif des élèves le soir de 16h à 18h avec une programmation qui touche aux sports, à la culture, à la découverte des sciences et l'aide aux devoirs.

> Le collège reste très axé sur la culture : participation à des spectacles (la Coupole), voyage à l'étranger, en France, ateliers théâtre et danse.

> Tous les élèves de 3<sup>e</sup> seront auditionnés durant 15 minutes pour présenter leur stage obligatoire. Un brevet blanc a

déjà eu lieu. Le taux de réussite au brevet était de 83,5% l'an dernier.

### Heureux d'enseigner en Segpa !

Le collège les Aulnes présente la particularité d'accueillir aussi des élèves en Section d'enseignement général et professionnel adapté (Segpa). Ils sont une cinquantaine actuellement. Le directeur de la Segpa, Gérard Christophe, accompagne ces jeunes depuis plusieurs années et il en est fier. *"Les enfants sont capables de réaliser de beaux projets. Il suffit de valoriser leurs réalisations, montrer de quoi ils sont capables, et faire évoluer ce sentiment."* assure t'il.

Tous sont contents d'être arrivés dans ce collège. *"C'est un collège ouvert sur l'extérieur, toutes les conditions semblent réunies pour une bonne année scolaire"*, souligne Frédérique Jeannerod.

## ● "Une année de confiance en la capacité de nos territoires"

LE 10 JANVIER 2011, DEVANT UNE SALLE COMBLE, le député-maire Guy Geoffroy a présenté le bilan de l'année 2010 et a donné les axes d'action pour 2011, avant de présenter ses vœux aux personnes présentes.

### En 2010 un certain nombre de résultats

L'adoption définitive du Plan Local d'Urbanisme laisse enfin derrière nous les motifs scabreux qui avaient valu son annulation et va permettre aux Combs-la-Villais d'avancer en matière de projets sur leur patrimoine. En matière de sécurité, le député-maire salue l'arrivée de l'UTEQ (rebaptisée Brigade Spécialisée de Terrain) qui - même si tout n'est pas réglé - est une des responsables de la baisse de 18% de la délinquance enregistrée sur Combs-la-Ville en 2010. Il se félicite également de la création d'une circonscription de police unique sur l'agglomération de Sénart.

En matière de logement, il revient sur le problème des Brandons qui a conduit le conseil municipal à se prononcer au début de l'automne. Aujourd'hui nous avons avancé puisque la présidente de l'OPH 77 a donné son accord pour que l'année 2011 soit consacrée à la mise en place des procédures et à la recherche de financements pour le relogement des occupants actuels dans de nouvelles constructions en face des Brandons. Il sera temps ensuite de se pencher sur l'avenir du site actuel. L'engagement sera donc tenu : *"il se passera quelque chose de substantiel avant la fin de ce mandat"*.

Au niveau budgétaire, l'avenir du fonctionnement financier des collectivités par rapport à la réforme de la taxe professionnelle n'est pas obéré puisque l'Etat est parvenu à verser des compensations à hauteur de 9 milliards d'euros et les choses suivent leur cours également pour 2011, l'objectif étant de libérer l'énergie des entreprises sans pénaliser les collectivités locales. Le député-maire Guy Geoffroy en profite pour remercier le SAN de Sénart pour son soutien aux communes et notamment pour son geste de solidarité envers Combs-la-Ville par le versement de la Dotation de Solidarité



La salle était comble pour écouter le député-maire Guy Geoffroy, présenter ses vœux à Combs-la-Ville et tracer la route de 2011.

d'Agglomération à hauteur d'un million d'euros qui nous est indispensable. À Combs-la-Ville nous avons choisi de définir notre politique en matière de dépenses en fonction de nos recettes. La seule variable d'ajustement étant l'impôt, cette bonne gestion nous a permis de diminuer les taux de 1% par an entre 1996 et 2001 et de les maintenir depuis 2002. Aujourd'hui nos taux d'imposition sont donc inférieurs à ceux de 1995.

### En 2011 des engagements

Le budget 2011 est un budget vérité encore plus contraint et qui a pour objectifs : le respect des engagements, la poursuite du soutien à l'activité communale (dont une augmentation de crédits pour les écoles) et la poursuite des investissements pour l'entretien du patrimoine communal. Le tout avec un endettement limité et un autofinancement le plus important possible.

Le premier des engagements pour 2011 est lié à la sécurité *"première des libertés"* en faveur de laquelle *"la bataille se poursuivra sans dogmatisme mais avec détermination"*. Ainsi la vidéoprotection sera installée au premier semestre (subventionnée à 50% du montant hors taxe par l'Etat). Le centre de supervision urbain qui traitera les images sera financé par le SAN (lui-même subventionné par l'Etat). Le printemps 2011 verra l'ouverture du Centre Educatif Fermé, engagement important pour Guy

Geoffroy, qui souhaite *"parier sur une jeunesse qui a droit à la rédemption"*.

Le projet de reconstruction du marché franchira des étapes en 2011 avec la mise en place des procédures nécessaires avant la mise en chantier. Les financements sont trouvés et le nombre de places de stationnement est garanti.

Après la belle réussite du Pré aux Tilleuls - malgré les craintes légitimes de nos seniors au moment du déménagement - il faudra se poser la question du devenir du bâtiment qu'occupait l'ex foyer les Roses. Le député-maire Guy Geoffroy lance les premières pistes et annonce que pour répondre aux besoins encore non satisfaits sur la ville, une belle opération permettra de rassembler des logements pour les femmes victimes de violence avec leurs enfants, des logements pour certaines personnes handicapées en semi-autonomie et des logements pour des jeunes qui débutent dans la vie avec un petit salaire en particulier dans le cadre de l'apprentissage.

Pour conclure, le député-maire, Guy Geoffroy résumera son discours : *"le bilan est solide, des difficultés il y en a toujours, les projets ne manquent jamais et la volonté est permanente"*.

Il souhaite ensuite à tous *"une belle année, faite d'une confiance plus grande en vous, en la capacité de nos territoires et dans le destin de notre pays. Une année d'espérance en des jours meilleurs pour nos enfants grâce à l'action de l'Homme et à l'engagement de tous."*

## ● “Des petits boulots” pour les jeunes

Les élus au Conseil Communal des Ados, ont créé la commission « Des petits boulots pour les jeunes », au sein de laquelle, ils veulent proposer et développer un projet s'adressant aux jeunes âgés de 14 à 17 ans, afin de leur permettre de trouver un petit boulot cet été chez des particuliers pour gagner un peu d'argent de poche.

LE PROJET CONSISTERAIT À ORGANISER UNE RENCONTRE D'UNE DEMI-JOURNÉE DURANT LE MOIS DE MAI 2011<sup>(1)</sup> entre, d'une part des habitants de Combs-la-Ville qui auraient des petits boulots à proposer pendant l'été, et d'autre part des jeunes qui souhaitent gagner de l'argent de poche.



### Comment ça marche?

Ce jour là, il sera remis à chaque jeune « candidat », un dossier préparé par le service jeunesse (contenant les textes de réglementation qui encadre l'embauche des mineurs, un contrat type de travail pour mineurs, la procédure de recrutement). À noter que les jeunes devront obligatoirement être accompagnés d'au moins un de leurs parents.

Chaque habitant souhaitant recruter des jeunes, disposera également d'un dossier similaire auquel s'ajoutera une grille d'entretien d'embauche.

Cette demi-journée sera organisée sur le principe du speed dating <sup>(2)</sup> : les employeurs auront des tables attribuées et les candidats se déplaceront de table en table toutes les dix minutes pour présenter leur candidature aux employeurs.

À charge pour les employeurs de contacter, à l'issue de cette rencontre, les candidats qui les intéresseront et de formaliser avec eux un contrat de travail. Le service jeunesse restera à disposition pour toute question ou accompagnement individualisé des employeurs.

Pour que ce projet se réalise, il faut bien entendu être certain qu'il intéresse les habitants. Alors, si vous souhaitez davantage de renseignements ou bien d'ores et déjà proposer un petit boulot d'été (pour les employeurs), ou faire acte de candidature (pour les jeunes) :

**N'hésitez pas à contacter dès maintenant aux numéros suivants : 01 60 34 27 54 le responsable du CCA ou 01 60 60 93 17 l'animatrice CCA.**

*(1) La date exacte sera déterminée et communiquée ultérieurement.*

*(2) L'anglicisme « speed dating » signifie littéralement « rencontres rapides »*

## EN BREF

### Revoilà le 380 Prime

Le Battle de danse "380 prime" aura lieu le 23 avril prochain dès 14h à la Coupole. De nombreux danseurs se retrouveront face à un jury composé de professionnels du hip-hop (Meech, Sisavan et Bintou). Le DJ Cleon et le speaker Nasty, auront en charge l'animation. Dans la prochaine édition du journal *Rencontre*, nous reviendrons en détail sur cette manifestation.

**Renseignement : 01 60 60 94 27**

### Les jeunes de l'Espace Pré-Ados dans la course !

L'EPA lance à nouveau la participation du service jeunesse au Relais Ekiden du Marathon de Sénart. L'objectif consiste à permettre à des jeunes de Combs-la-Ville, quel que soit leur niveau en athlétisme (débutant, occasionnel ou confirmé) de participer à ce grand événement sportif qu'est le Marathon de Sénart. Selon le nombre d'inscrits, seront constituées une à deux équipes qui courront sous forme de relais : de 3 km, de 7 km et de 10 km selon les niveaux de chacun. Cette année, pour encourager les coureurs il est prévu des récompenses sportives (sponsors) et surtout que la participation des jeunes ne passe pas inaperçue (surprise !).

A noter : comme chaque année, la mixité garçons-filles plébiscitée par l'EPA, sera largement encouragée...

Si les inscriptions sont d'ores et déjà ouvertes (**01 60 60 42 64 ou 01 60 34 57 71**), les entraînements commenceront à l'issue des vacances de février (plannings d'entraînement établis en fonction du niveau et des disponibilités des jeunes).

### Inscription Accueils de loisirs vacances de printemps

Attention, vous devez renvoyer vos bulletins d'inscription (reçus avec vos factures de janvier) avant le 9 mars 2011 impérativement au service Enfance.

**Renseignements 01 64 13 16 81**



## L'actu. du Tremplin 16-20 ans

> **L'activité VAO (vidéo assistée par ordinateur)** mise en place durant les vacances de Noël, a permis aux jeunes d'aborder tous les aspects liés à la création d'un court métrage et a donné lieu à un support qui sera prochainement diffusé sur le blog [www.clic-la-ville.fr](http://www.clic-la-ville.fr) et sur [www.facebook.fr/cliclaville](http://www.facebook.fr/cliclaville).

> **Pendant les vacances d'hiver (du 14 au 25 février)** du lundi au vendredi de 14h30 à 19h à la maison de quartier des Quincarnelles, Tremplin 16-20 ans propose une activité volley et des sorties. Un stage de danse orientale et salsa animé par Taly aura lieu les mercredis 16 et 23 février de 17h à 19h. Le 17 février, après-midi un débat sur le thème : "et toi, tu fais quoi pour ta santé", en partenariat avec le service prévention, est également au programme.

> **Si un jeune ou un groupe de jeunes veut être subventionné pour un projet** : culturel, sportif ou loisir, d'animation en direction de la jeunesse de Combs, à caractère éducatif et social, humanitaire ou de solidarité développé sur le territoire Français, citoyenneté ou environnemental, scientifique ou technique, valorisant la commune à l'extérieur : prendre contact avec Le Tremplin 16-20 Ans (01.60.60.94.27) ou la MJC (01.60.60.76.98) afin de présenter le projet lors de la prochaine séance le mardi 29 mars.

**Si vous êtes intéressé(e-s) pour participer à ces activités, appelez le 01 60 60 94 27 ou 06 74 09 19 72**

**Laissez vos messages sur [www.clic-la-ville.fr](http://www.clic-la-ville.fr) ou [www.facebook.com/cliclaville](http://www.facebook.com/cliclaville)**

## ● Au BIJ : nouvelle année, nouveaux ateliers !

LE BUREAU INFORMATION JEUNESSE de Combs-la-Ville propose en ce début d'année différents stages, ateliers et p'tit déj. de l'info. Rappelons-le, le nom même du Bureau Information jeunesse (BIJ) définit de manière relativement claire sa mission ; celle de dispenser à la jeunesse de l'information sur tous les sujets. Du logement à l'orientation professionnelle, à la mobilité à l'étranger, à la santé, aux loisirs, à la culture c'est ce que propose le BIJ. Et en parallèle il existe des temps forts sous forme d'ateliers, de stages...

### Au programme en février :

> le 16 février 2011 à partir de 15h30 : atelier méthodologique de recherche

d'un premier logement en partenariat avec Relais Jeunes 77.

> les 22 et 23 février de 9h30 à 16h30 : stage de Prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1) avec le SDIS de Moissy Cramayel. Rappelez-vous le PSC 1 peut sauver des vies ! Inscription indispensable et participation demandée.

> le 24 février à 10h : p'tit déj. de l'info consacré à toutes les formes d'addictions ! Vaste sujet : jeux vidéo, sports, shopping, sommes tous des addicts ?).

**Bureau Information Jeunesse :**  
**01 60 60 96 60 - [www.clic-la-ville.fr](http://www.clic-la-ville.fr)**  
**ou [www.facebook.com/clicville](http://www.facebook.com/clicville)**

## EN BREF

### ATTENTION : Pôle social changement des jours de fermetures au public.

À partir du 8 février, le pôle social sera fermé au public les mardis et mercredis après-midi au lieu des mardis après-midi et mercredis matin.

**Renseignement : 01 64 13 45 15**

### Dancez maintenant...

#### Thé dansant 2011

Le prochain thé dansant organisé par le service Seniors aura lieu le mardi 8 février 2011 à la salle André Malraux à partir de 14h30 avec un taxi boy.

Tarifs 2011 : Combs-la-Villais : 7,40 euros et extérieurs : 13 euros.

**Renseignement : 06 08 23 44 94**

*Prochains thés dansant :*

les mardis 29 mars, 26 avril,

31 mai, 28 juin, 27 septembre,

27 octobre (semaine bleue), 6 décembre.

## ● Bien commencer l'année avec Trait d'Union

**Ateliers ou stages à Trait d'Union il y a toujours de quoi s'occuper et apprendre en famille. Pas de début d'année sans fêter Mardi-gras, une occasion de se déguiser et de partager un moment convivial.**

LES ADULTES POURRONT S'INITIER à la poterie lors d'un stage "Réalizations des objets et des masques africains" le mardi 15 février de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30. Participation : pour les Combs-la-Villais 6,50 euros, pour les

extérieurs 13 euros. Avec un repas convivial à midi composé des spécialités de chacun. Inscriptions et renseignements à Trait d'Union à partir du mardi 1<sup>er</sup> février ou au 01 60 60 79 57.

Au programme des ateliers parents / enfants, rendez-vous le mercredi 16 février de 15h à 17h pour un atelier de déco/patch sur une boîte à mouchoirs. À partir de 3 ans. Un goûter vous sera offert en fin d'atelier. Puis retrouvez-vous le vendredi 25 février de 10h à 17h pour fabriquer une toise et pour un atelier de maquillage. À partir de 3 ans. Prévoyez votre pique-nique. Trait d'Union vous offrira un goûter en fin d'atelier. Tarif : 1 euro par personne pour chaque atelier. Les inscriptions ont débuté le 31 janvier pour l'atelier du 16 février et débiteront le 7 février pour l'atelier du 25 février. Renseignements : 01 60 60 64 69.

### Fêtons Mardi-Gras ensemble

La fête aura lieu le mardi 8 mars à la salle des fêtes. Cette année le thème de

### Annuaire municipal : quelques errata

Plusieurs erreurs se sont glissées dans le nouvel annuaire de la commune, voici les diverses rectifications.

> Boucherie du Nord : le numéro de téléphone est le 01 60 34 97 13

> Agence immobilière Guy Hoquet l'agence immobilière Guy Hoquet ne fait plus partie de l'association Force'Immo, malgré ce que semble laisser penser le logo qui a malencontreusement été maintenu - par erreur - dans l'encart publicitaire de Guy Hoquet situé dans l'annuaire et sur le plan de ville 2011. La société CMP chargée de réaliser ces deux documents vous prie d'accepter ses excuses pour cette erreur.

> Pharmacie de la gare (Selarl)

Madame Marthe Haser est titulaire de la pharmacie de la gare située 14 avenue de Quincy - 01 60 60 21 27. Cette pharmacie n'apparaît pas dans l'annuaire municipal p.80.

> Pharmacie de l'Ormeau (Selarl)

Madame Carole Perrin est titulaire de la **pharmacie de l'Ormeau depuis 13 mois. Cette pharmacie est située au centre commercial de l'Ormeau - 01 64 88 66 37.**

déguisement sera libre. L'accueil du public se fera de 19h à 19h45. Puis place au spectacle musical Coloricocola de Brice Kapel. Concours de déguisements et dégustation des desserts des familles. Inscriptions à partir du 7 février 2011 à Trait d'union. Tarif : 1 euro par personne et un gâteau par famille.

**Renseignements : 01 60 60 64 69**



## ● Assurer un meilleur accès aux usagers de l'hôtel de ville !



Problématique, le stationnement aux abords de l'hôtel de ville devrait s'améliorer grâce au nouveau dispositif mis en place à partir du 1er mars 2011.

LES DIFFICULTÉS D'ACCÈS À L'HÔTEL DE VILLE SONT RÉELLES ET SUSCITENT LE MÉCONTENTEMENT LÉGITIME DE CERTAINS COMBS-LA-VILLAIS. Certains jours ou sur quelques créneaux horaires, il n'existe plus aucune place libre et les personnes qui se rendent à l'hôtel de ville pour effectuer des démarches ou pour des rendez-vous doivent se garer dans les rues adjacentes qui commencent également à être saturées. Il est patent que le parking de l'hôtel de ville sert de lieu de stationnement de longue durée pour certains riverains. L'une des solutions qui peut être apportée est la réglementation du stationnement. L'application de la zone bleue classique avec une durée limitée à 1h30 n'est pas opérante car elle ne répond pas aux démarches longues ni aux durées des rendez-vous ou réunions.

La réglementation européenne du stationnement qui deviendra la règle en 2012 permet d'apporter une réponse plus souple et plus adaptée tout en évitant les stationnements à la journée ou sur plusieurs jours.

### De quoi s'agit-il ?

Le stationnement reste règlementé comme en zone bleue mais sa durée est arrêtée par le maire et peut varier au cas par cas selon les secteurs de la commune.

Ainsi, pour les abords de l'hôtel de ville qui comprennent la rue Sommeville entre la rue de Lieusaint et la rue Chardin, la contre allée de l'hôtel de ville et le parking de la Police Municipale une réglementation sur une durée de 4 heures entre 9h et 18h du lundi au samedi sera effective à **compter du 1er mars 2011**.

**Attention !** le disque marquant l'heure d'arrivée sera obligatoire.

Pour les usagers qui n'en disposeraient pas encore, des disques sont disponibles gratuitement à l'accueil de l'hôtel de ville et au poste de Police Municipale.

Les défauts de disque ou les dépassements de durée exposeront les véhicules en infraction à une contravention de 1ère classe (11 euros).

Le parking privatif situé à l'arrière du château de la Fresnaye et les places existan-

tes dans la partie latérale de l'hôtel de ville (de la « coccinelle » jusqu'au parking souterrain) seront, par ailleurs, réservés aux agents de la collectivité afin de libérer au maximum les places destinées au public.

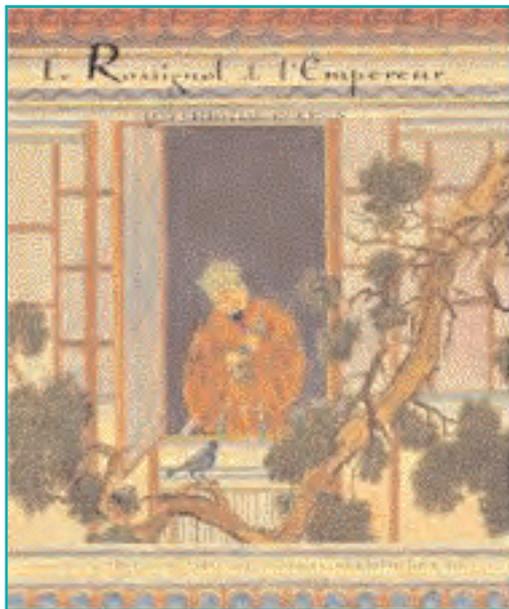
### Les effets attendus

Une meilleure rotation des véhicules, dont les contrôles réguliers de la Police Municipale seront les garants, permettra aux usagers de l'hôtel de ville d'y accéder plus facilement en utilisant les places créées à leur intention.

Les résidences d'habitation situées à proximité disposent de leurs propres solutions de stationnement internes, ainsi que les y contraint la loi et le Plan Local d'Urbanisme. Leurs occupants doivent donc utiliser au maximum ces possibilités et éviter de stationner sur le domaine public qui ne peut être privatisé au profit de quelques uns. Chacun devrait donc trouver sa place et bénéficier de ce nouveau dispositif qui permettra, sans contrainte excessive, un accès facilité à la Maison Commune.

## ● Le Rossignol de l'Empereur

Après-midi conte par la Compagnie des Châteaux de Sable à la médiathèque le samedi 5 mars 2011 avec une des fabuleuses histoires d'Hans Christian Andersen "le Rossignol de l'Empereur".



médiathèque de venir écouter un conte autour du « Rossignol » d'Hans Christian Andersen, accompagné en musique et ombres chinoises. « *Le palais de l'Empereur était le plus beau du monde, entièrement construit de la plus fine porcelaine – il fallait d'ailleurs y faire très attention... Des voyageurs de tous les pays venaient dans la ville et s'émerveillaient devant le château et son jardin... Mais, ce qu'ils admiraient le plus, c'était le chant du rossignol...* ».

Pour un jeune public à 15h30 à la médiathèque. Avec Hélène Benard et Jacques Legrand-Joly, illustrations de Claudine Bellorini.

LA COMPAGNIE DES CHÂTEAUX DE SABLE VOUS PROPOSE en partenariat avec la

Médiathèque : 01 64 88 61 53

## ● Égalité Filles / Garçons

Une exposition sur le thème de l'égalité filles/garçons a lieu du 1<sup>er</sup> au 26 mars prochain à la médiathèque.

LE SECTEUR JEUNESSE DE LA MÉDIATHÈQUE VOUS PRÉSENTE, DU MARDI 1<sup>ER</sup> AU SAMEDI 26 MARS, une exposition composée d'originaux de l'illustratrice jeunesse Christine Davenier, sur le thème de l'«égalité filles/garçons». Christine Davenier est née en 1961 à Tours. Après un baccalauréat option mathématiques et sciences de la nature en 1979, elle passe deux ans à l'École normale d'instituteurs d'Angers. En 1982 elle monte à Paris pour faire ses études graphiques aux Arts appliqués, puis part aux États-Unis pendant un an où elle étudie à la Rhode Island School of Design. Peu



avant ses premières publications, elle illustre des textes de Woody Allen. Lorsqu'elle tombe sur l'annonce d'un éditeur recherchant un auteur, elle envoie ses dessins. Elle publie ses premiers livres aux éditions des Textes Cardinaux, alors qu'elle est encore institutrice. Elle a également illustré de nombreux albums pour différents éditeurs. Cette exposition est l'occasion unique de découvrir l'œuvre de cette illustratrice française.

Pour un public familial aux horaires habituels d'ouverture.

Médiathèque : 01 64 88 61 53

## EN BREF

Heure du conte à 11h à la médiathèque

Mercredi 9 février : 3-5 ans

Mercredi 16 février : 5 ans et plus

Mercredi 23 février : 3- 5 ans

Entrée libre et gratuite dans la limite des places disponibles.

Renseignements 01 64 88 61 53

### Soirées contées à domicile

Un conteur chez vous, pourquoi pas ? Une soirée contée chez vous, des contes dans votre salon, original non ? C'est tout à fait possible ! Imaginez... vous invitez vos voisins pour une soirée dans votre salon, devant votre cheminée, une «veillée» comme autrefois...

Simplement partager du bonheur et de la joie, retrouver vos regards d'enfant et partager avec vos voisins cet instant.

Si vous désirez recevoir une contée à domicile, contactez la direction de l'animation culturelle et festive au 01 60 34 27 63 / 59 ou l'association « Au Fil des Contes » au 06 85 04 93 19

### Club lecture à la médiathèque

Les prochains clubs lecture se tiendront à 16h les 5 février, 19 mars, 9 avril et le 7 mai 2011.

Tous les jeunes sont toujours invités à se joindre à Maud qui leur fera découvrir les nouveaux bouquins, mangas, bd ou revues, le tout dans une ambiance où la bonne humeur règne, autour d'un goûter (dès 10 ans).

Renseignements 01 64 88 61 53

### La lecture pour les tout petits

Dans le cadre de l'opération "Premières pages", venez rencontrer Isabelle Perales, agent de développement social CAF et Virginie Breton, référente familles de Trait d'Union, afin d'échanger ensemble sur l'importance et le bien-être qu'apporte la lecture aux enfants dès leur plus jeune âge. Séance le jeudi 3 mars 2011 de 9h à 11h au centre d'activités sociales Trait d'Union, rue Pablo Picasso.

Renseignements 01 60 60 92 44.

### Café littéraire

Dans le cadre de l'opération "Un livre, une commune", un café littéraire aura lieu le jeudi 3 mars 2011 à 20h30 au café restaurant le Sommeville (43 rue Sommeville)

Renseignements 01 64 88 61 53

## ● La caravane des contes évolue

La caravane des contes, dans sa nouvelle version, fait la part belle aux conteurs amateurs et préserve ainsi sa place et le rôle du conte sur le territoire de Sénart.



Ludovic Souliman

C'EST DÉSORMAIS DANS CE CONTEXTE QUE COMBS-LA-VILLE, ambitionne de faire évoluer "la Caravane des Contes" autour du travail des conteurs amateurs issus de l'atelier municipal "l'art du conte" dirigé par Ludovic Souliman. Le rôle de ce dernier est indispensable car il prépare les

conteurs en travaillant la mise en scène de chaque soirée, il donne une dynamique au groupe, montre les différents visages du conte... Les spectacles d'une durée d'une heure se feront avec des conteurs et des répertoires différents.

### Les prochains rendez-vous

- Voici la programmation prévisionnelle de la Caravane des Conteurs amateurs 2011 :
- > samedi 28 mai 2011, après-midi, à Lieusaint
  - > vendredi 17 juin 2011, 20h30, à Nandy
  - > dimanche 16 octobre 2011, 15h30, à Tigery
  - > début novembre 2011, à Vert-Saint-Denis (report du spectacle de Laetitia Bloud)
  - > vendredi 25 novembre 2011, 20h30, à Varennes-Jarcy ;
  - > samedi 10 décembre 2011, après-midi, à Quincy-Sous-Sénart.

Nous reviendrons sur ce calendrier dans le détail dans les prochaines éditions de *Rencontre*.

**Renseignements : 01 60 34 27 63**

## EN BREF

### IMPORTANT

#### Le calendrier festif de la ville

Voici déjà quelques rendez-vous à noter dans vos agendas :

- > La braderie (lutte anti-gaspi) aura lieu le dimanche 15 mai 2011
- > La fête de la ville aura lieu du 21 au 25 juin 2011 (appel aux habitants volontaires),
- > Le Forum des Associations se déroulera le samedi 10 septembre 2011

**Renseignements : 01 60 34 27 59 / 63**

### Le piano dans tous ses états

C'est la 8<sup>ème</sup> édition, du «Piano dans tous ses états», action menée conjointement par le SAN de Sénart et le réseau des musiques de la ville nouvelle. Les thèmes cette année : le piano à travers chants avec la rencontre des élèves pianistes et chanteurs sénartais autour de la mélodie française (organisé par Anne Rancurel). Le mercredi 9 février 2011 à 19h, au Conservatoire de Combs-la-Ville Maurice Ohana, vous pourrez entendre Histoires de loup concert organisé par Katherine Desboeufs avec une version de "Pierre et le Loup" de Prokofiev pour piano à 4 mains et récitant puis une oeuvre de Gastinel pour 6 mains "Le petit loup gris", version moderne du Petit Chaperon Rouge.

**Renseignements : 01 64 88 77 00**

## Les Expositions de la Fresnaye

Renseignements :  
01 60 34 27 62 / 65

Entrée libre



au Château de la Fresnaye, du mercredi au dimanche de 14h à 18h

### Jusqu'au 13 février 2011 < CHEVAUX DE BATAILLE

Dans le cadre de cette exposition thématique sur l'art animalier, Frédéric Jager, peintre et sculpteur de Seine-et-Marne, nous propose ses "Chevaux de bataille". Son style classique et figuratif. Son thème de prédilection, les chevaux omniprésents dans son oeuvre, à qui il doit tant et qui le lui rendent bien, lui permettent d'exprimer sa fougue et de libérer son énergie tout en la maîtrisant. Son talent s'exerce sous des formes multiples, la sculpture d'abord, en plâtre ou en bronze mais aussi la peinture et le dessin. Perfectionniste, il réalise lui-même la finition de ses bronzes : le ciselage et la patine. Mais ses chevaux de bataille ne sont finalement qu'un prétexte pour raconter l'histoire des hommes, de plus en plus présents aux côtés de ses chevaux.

#### Autour de l'exposition :

> Dossiers pédagogiques et questionnaires sur demande



L'hiver, sculpture en bronze, Frédéric Jager.

## ● Actus escrime

Joël Joubert est passé récemment Maître d'armes grâce à l'obtention de son brevet d'Etat, il est le second en France à obtenir cette qualification en escrime. Et pour la première fois le club d'escrime propose des stages pendant les vacances.



Avec son BEES, Joël Joubert est passé Maître d'Armes.

UN ATHLÈTE D'EXCEPTION, c'est sans aucun doute comme cela que l'on peut qualifier Joël Joubert. En plus d'avoir atteint le plus haut niveau (championnat du monde, d'Europe et de France handi), Joël vient d'obtenir le BEES escrime (brevet d'état d'éducateur sportif) qui va lui permettre d'enseigner l'escrime chez les valides. C'est le second en France et le premier en Ile de France à obtenir ce titre après avoir milité des années auprès de la fédération. *"Je pense que l'on a ouvert des portes et des consciences"* déclare t-il. Joël ne compte pas s'arrêter là, en plus de l'escrime il va continuer à entraîner les jeunes au basket aussi !

### Escrime pendant les vacances !

Pour la première fois, le cercle d'escrime

organise deux stages pendant les vacances scolaires. Ils auront lieu au gymnase Jacques Cartier – Salle Saint-Laurent.

> Les 21, 22, 24 et 25 février de 13h30 à 17h30 : stage de perfectionnement ouvert à tous les escrimeurs souhaitant améliorer leur technique.

> Les 11, 12, 14 et 15 avril 2011 de 13h30 à 17h30 : stage de découverte ouvert à tous les enfants de 6 ans à 13 ans désirant s'initier à ce sport dont les principales valeurs sont le respect, le courage, la courtoisie, la confiance en soi. L'escrime développe le sens de l'observation, la réflexion, l'attention, l'équilibre, la précision, la souplesse...

Pour les deux stages, les inscriptions se feront **par mail** : [combs.escrime@free.fr](mailto:combs.escrime@free.fr), **par téléphone** : 01.60.60.78.10 (Mme Mournès, Présidente du club) **ou au club** les lundi, mercredi ou vendredi entre 17h30 et 22h auprès du Maître d'Armes, Joël Joubert.

**Attention**, le nombre de place est limité. Alors... ne tardez pas !

> Un entraînement des jeunes (EDJ) est proposé au sabre les 5 et 6 mars 2011 (samedi de 14h à 18h et dimanche de 8h30 à 18h) au gymnase S. Allende encadré par Joël.

## EN BREF

### Marathon, besoin de bénévoles

La 12<sup>e</sup> édition du Marathon de Sénart aura lieu le dimanche 1<sup>er</sup> mai 2011. Pour les nombreux coureurs qui prendront le départ ce jour-là, le travail d'organisation est déjà en préparation. Et comme toujours pas de marathon sans bénévoles. Ils font partie intégrante de l'organisation, et soutiennent les coureurs, certes différemment, mais tout autant que les spectateurs et les animations.

Sur Combs-la-Ville, qui est ville d'arrivée, environ 200 bénévoles sont indispensables afin d'assurer le contrôle et la sécurité de la course.

### Nouveauté 2011 : un 10km officiel

Le parcours du 11.2km a été modifié, la Sénartaise devient un 10km label Régional FFA.

**Renseignements : 01 60 34 27 58**

### Prix jeunes espoirs

Le "Prix des jeunes espoirs" de la Pédale Combs-la-Villaise aura lieu le 13 mars prochain. Il s'agit pour la majorité de ces jeunes cyclistes (ils ont entre 6 et 12 ans) d'une grande première. Ils vont ainsi découvrir le milieu du cyclisme, apprendre à côtoyer les sensations et l'effort solitaire du cycliste. Le départ est prévu à 14h30 rue Jean Rostand face au podium. Les catégories concernées sont : Pré licencié, Poussin 1 et 2, Pupille 1 et 2, Benjamin 1 et 2, et Minime 1. Les trois premiers de chaque catégorie seront récompensés et un goûter sera offert à tous les participants.

**Renseignements : 06 25 06 55 21**

## ● Un cross de Sénart encore très réussi !



**DIMANCHE 9 JANVIER 390 COUREURS** ont participé au traditionnel cross de Sénart organisé par le CACV athlétisme. L'édition 2011 a connu un beau succès

sur un terrain rendu gras par les pluies des jours précédents. Le soleil pendant les courses a permis aux participants de profiter d'un parcours très sélectif sur le site de la Borne Blanche.

Achour Boubekour du Pontault Athlétique Club s'impose dans la course phare de la catégorie seniors en 29'15. Le meilleur temps "combs-la-villais" est réalisé par Sébastien Feret en 33'21 (tous les résultats sur [www.scba-athle.com](http://www.scba-athle.com)).

Notons que la relève est assurée puisque 170 jeunes (le plus petit est né en 2008 !) se sont affrontés dans les courses des

petits, éveil athlétique et poussins.

Gilles Alapetite, maire adjoint délégué aux sports, et le député maire Guy Geoffroy (dont il convient de noter l'honorable performance chez les vétérans) se sont fait un plaisir de remettre coupes et médailles.

Le président Christian Desmet et les membres du bureau du CACV Athlétisme se sont félicités du bon déroulement de cette manifestation et remercient les services techniques de la mairie et toutes celles et ceux qui ont contribué bénévolement à la réussite de cette matinée sportive.

## Retour sur le salon des collectionneurs



Rassemblant une soixantaine d'exposants d'objets divers, cet événement organisé par l'association philatélique de Combs-la-Ville rencontre tous les ans un grand succès. Cette édition n'a pas échappé à la règle !

## Scène nationale de Sénart

**Le mois de février sera théâtral !  
Deux spectacles, deux grandes pièces !**



**SALE AOÛT de Serge Valletti, mis en scène par Patrick Pineau : les 8, 9 et 10 février, à la Coupole.**

Une comédie en quatre actes à la mémoire des ouvriers italiens massacrés à Aigues-Mortes en 1893. Serge Valletti,



un de nos auteurs les plus prolifiques, les plus follement drôles aussi, d'une drôlerie douce-amère, ajoute une couleur supplémentaire à sa palette pourtant déjà très riche. Avec un bel aplomb, il s'engage dans la voie de la narration d'un événement politique tragique passé aux oubliettes : le massacre d'ouvriers italiens à Aigues-Mortes en 1893. Mais Serge Valletti réussit, comme chez Tchekhov d'ailleurs, le prodige de nous faire rire avec de terribles histoires, sans pathos ni didactisme. Patrick Pineau, metteur en scène de la situation, excelle

dans le registre très particulier et terriblement efficace que nous propose Serge Valletti.

**LE PETIT CHAPERON UF de Jean-Claude Grumberg, mis en scène par Sylvie Orcier : (spectacle jeune public à partir de 8 ans) les 8 et 9 février, à la Coupole.**

Comme à son habitude, le petit chaperon rouge part rendre visite à sa grand-mère et rencontre, chemin faisant, le loup. Déguisé en caporal et surnommé Wolf, il lui apprend la triste vérité : elle est Uf et, comme pour tous les Ufs, elle n'a aucun droit, et tout ou presque lui est interdit. Porter un capuchon rouge, c'est interdit par la loi ! Elle, elle doit porter un capuchon jaune. Sous la plume de Jean-Claude Grumberg, cette pièce se révèle être une véritable ode à la liberté, une allégorie sur l'intolérance. Malgré le tragique de la situation, effrayant comme un conte pour enfant, humour, fantaisie et drôlerie sont au rendez-vous.

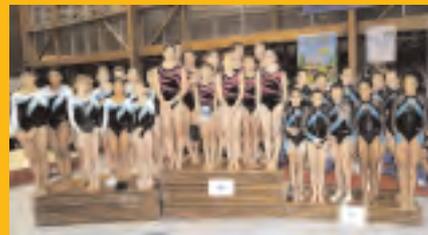


**Toutes les infos sur  
[www.scenenationale-senart.com](http://www.scenenationale-senart.com) ou  
par téléphone au 01 60 34 53 60.**

## CACV gymnastique

### Challenge André Laurent

Le 18 décembre 2010 s'est tenu à Clamart le challenge André Laurent. Cette compétition interdépartementale regroupe tous les ans les meilleures gymnastes d'Ile de France dans toutes les disciplines de la fédération française de gymnastique (trampoline, grs, GAF et GAM).



L'équipe de gymnastique artistique féminine de Seine et Marne s'est classée deuxième d'Ile de France derrière la sélection de l'Essonne. Elle était composée de gymnastes de Meaux gymnastique et de Combs-la-Ville (Ophélie Suc, Valentine Dudon, Manon Avoinet et Laura Saulnier) qui ont obtenu des résultats encourageants. Souhaitons à nos gymnastes une saison riche en podiums...

### Information

Fin décembre dernier, à Vaux le Pénit, le club était à l'honneur ! Le représentant du préfet récompensait les personnes pour « services rendus au monde sportif bénévole. » Ainsi, notre juge International Corinne Callon, notre président Michel Gauthier et notre directeur Technique / entraîneur Jean Yves Callon ont reçu la médaille de la jeunesse et des sports (argent / bronze / bronze) !

Et les inscriptions sont encore possibles pour l'école de Gym... N'hésitez pas à venir faire essayer un cours à vos enfants (de 3 à 7 ans) les mercredi et samedi après midi au gymnase Salvador Allende !

### FNACA : la vie continue

Le bureau de la FNACA a eu la douleur de perdre son porte-drapeau Daniel Houttemonne dont les obsèques ont eu lieu le 11 janvier. Le meilleur moyen de rendre hommage aux disparus est de poursuivre ceux à quoi ils tenaient. Nous aurons une pensée particulière pour lui le 19 mars lors des cérémonies commémoratives.



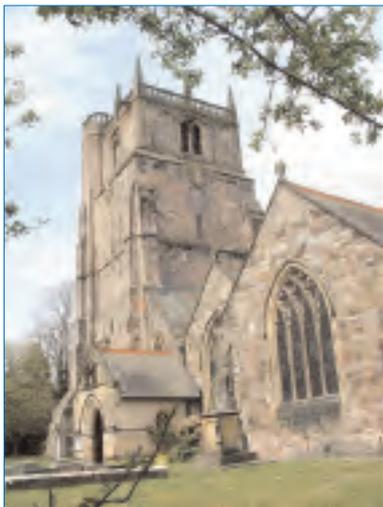
Et notre programme est nourri : après la galette (9 janvier) et la réunion du secteur (21 janvier), repas le 17 avril, voyage en Bourgogne les 12 et 13 mai, déjeuner croisière le 22 septembre et sortie culturelle en novembre. Bien sûr : participation aux commémorations et aux activités de la Maison du Combattant.

## Combs Jumelage

### Echanges 2011

Comme chaque année des échanges familiaux seront organisés avec nos villes jumelées. Le programme en est le suivant :

- > Venue à Combs-la-Ville d'une délégation d'Oswestry (Royaume Uni) pour fêter nos 30 ans de jumelage, du vendredi 27 mai en fin d'après-midi au mercredi 1<sup>er</sup> juin matin ;
- > Voyage à Duderstadt (Allemagne) du vendredi 10 au mardi 14 juin (voyage préparé par l'Amitié-Franco-Allemande);
- > Voyage à Dali (Chypre) du lundi 4 au lundi 11 juillet (dates à confirmer par nos amis Chypriotes) ;
- > Venue à Combs-la-Ville d'une délégation de Salaberry de Valleyfield (Québec) du jeudi 8 septembre (17h) au lundi 12 septembre (dates à confirmer par nos «cousins » Québécois) ;
- > Une délégation officielle se rendra à Baïa Mare (Roumanie) fin septembre, des échanges familiaux n'étant pas encore organisés avec cette ville.



**Si vous êtes intéressés par l'un de ces échanges ou si vous souhaitez avoir des renseignements complémentaires, n'hésitez pas à appeler au 01 60 60 57 78**

## Don du sang

Le prochain don du sang organisé par l'association des Donneurs de sang bénévoles de Combs-la-Ville aura lieu le samedi 26 février 2011 de 9h à 17h à l'Hôtel de Ville. Un petit geste qui peut sauver des vies !

**Renseignements : 06 80 65 73 95 ou adsbc@neuf.fr**

## La bouchonnette

L'association "Un Bouchon : Une Espérance" a le plaisir de vous annoncer qu'en 2010, 65 tonnes de bouchons collectés pour la somme de 10 843 euros ont permis d'aider 22 personnes en situation de handicap pour 10 541 euros. Une personne de la ville a été aidée. Déposez vos bouchons : à l'APF, à Intermarché, chez Monsieur Pierre Mary 6 rue Georges Bizet, responsable collecteur sur la ville. Combs-la-ville est la 17<sup>ème</sup> ville collectrice sur 180 avec un tonnage de 1340kg. Félicitations et remerciements à tous !

"Avec un peu, nous ferons énormément, et avec vous, nous ferons beaucoup plus."

**Site : <http://bouchon.espoir.free.fr>  
Mel : [payeurjpp@aol.com](mailto:payeurjpp@aol.com)  
Tél : 06 70 44 67 21**

## Revosoleil

Avez vous envie de conduire une moto-neige ? Un attelage de chiens de traîneaux ? (ou bien d'être passager...). À moins que vous ne préfériez vous essayer à la pêche sous glace, au lancer de lasso (encore pratiqué pour attraper les rennes), aux raquettes ou bien profiter d'un bon sauna suivi, pour les courageux, d'une immersion dans l'eau - bien entendu - froide du "trou"....

Alors rejoignez nous pour ce séjour de 8 jours proposé en début 2012 en Laponie Finlandaise. Il est toujours possible de s'inscrire pour le voyage Castille d'octobre 2011.

**N'hésitez pas à nous appeler :  
01 60 60 53 1- 06 80 07 04 34  
Jeannine JUNG -  
[www.revosoleil.com](http://www.revosoleil.com)**

## La Compagnie des Châteaux de sable

### Poucette ou la petite fiancée

La compagnie des Châteaux de Sable, qui fête cette année son trentième anniversaire, est heureuse d'annoncer la création de son tout nouveau spectacle : « Poucette ou la petite fiancée ».

La première représentation aura lieu le mercredi 2 mars à 19h à la salle des Fêtes André Malraux de Combs-la-Ville. Libre adaptation du célèbre conte d'Andersen, « Poucette », la pièce raconte l'histoire d'une toute petite fille, vraiment minuscule, successivement enlevée par une chouette, Madame la Hulotte, qui voudrait en faire un joujou pour ses petits ; par Monsieur Crapouno, le crapaud, qui la destine à épouser son fils Éloi ; et enfin par Monsieur Vertigo, la libellule, qui se verrait bien l'épouser lui-même.

À l'issue de ces trois rencontres plutôt désastreuses, Poucette est recueillie par Mademoiselle Souricette qui, après s'en être occupée comme de sa propre fille, se met en tête de la marier à Monsieur



Taupa, qui est riche et qui possède une superbe pelisse noire...

Heureusement, Poucette rencontrera l'hirondelle blessée et piégée par le froid, qu'elle soignera et aidera à passer l'hiver, et qui, le moment venu, l'emmènera dans un pays merveilleux où elle trouvera son prince charmant...

Destiné à tous les publics à partir de 4 ans, ce spectacle, mêlant marionnettes et jeu théâtral masqué est interprété par deux comédiennes (Hélène Bénard et Sélina Casati) et un comédien (Mickaël Durard). Il a été écrit et mis en scène par Jacques Legrand-Joly.

**Renseignements et réservations :  
01 60 60 22 51.  
Tarif unique : 4 euros**

## Association Lire et Faire Lire

Vous aimez lire et vous souhaitez faire partager ce plaisir aux enfants alors rejoignez l'équipe de Lire et Faire Lire. Nous faisons partie de l'Association Nationale créée par Alexandre Jardin il y a 10 ans.

Nous intervenons, principalement, dans les écoles (maternelles et primaires) durant le temps scolaire avec des petits groupes d'enfants. Nous avons aussi besoin de personnes qui ne peuvent pas s'engager pour une année scolaire mais qui peuvent, ponctuellement, assurer des remplacements.

**N'hésitez pas à appeler pour tous renseignements Jeannine JUNG Coordinatrice au 01 60 60 53 19 et 06 80 07 04 34. D'avance merci.**

## Tourosoleil 2011

C'est par son assemblée générale, qui se tiendra à la salle des fêtes André Malraux le 9 février prochain que Tourosoleil lancera son année 2011. Les deux temps forts de son programme seront une journée à Versailles le 30 avril et un voyage en Bourgogne en septembre.

À Versailles, nous proposons à nos adhérents (c'est déjà complet) un spectacle à l'opéra du château : l'opéra comique " Le médecin malgré lui", pièce de Molière mise en musique par Charles Gounod. L'après midi sera consacré à la visite guidée par un conférencier des appartements Louis XV et Louis XVI et de la chapelle.

Le voyage en Bourgogne, prévu pour le mois de septembre s'organisera autour des deux principales richesses de la région, son histoire et sa gastronomie. Il alternera les visites des sites et monuments incontournables du cœur de la Bourgogne et la découverte de petites merveilles (parfois ignorées) de l'industrie alimentaire. L'organisatrice du voyage a choisi aussi de nous faire goûter à la cuisine traditionnelle de tous les jours, simple mais gourmande et de nous convier à la table de deux grands de la restauration : Le Pré aux Clercs à Dijon et Lameloise à Chagny. Il y a quelques années déjà que nous avons un tel projet en tête. N'est-ce pas le moment de le réaliser, alors que l'UNESCO vient de

## ADCV 77

Les adhérents de l'Association Départementale des Veuves et Veufs de Seine et Marne (ADCV 77) se retrouveront autour d'un déjeuner le dimanche 6 février à 12h30 au restaurant - Le Mozart- à Dammarie-les-Lys, avenue Aristide Briand. Des personnes non inscrites à l'association peuvent nous rejoindre.

**Contact : 07 86 09 48 18**

reconnaître le repas gastronomique des français en tant que patrimoine mondial de l'Humanité. Quelle région, mieux que la Bourgogne, pouvait y contribuer ?

Nous devons également citer l'autre voyage, une croisière en Andalousie, une sortie sur les pas de Proust à Illiers Combray et nos traditionnelles rencontres avec projection de films.

Tous les vendredis après-midi, à la Maison de Quartier du Soleil, nous attendons bridgeurs et joueurs de tarot. Activités qui s'adressent aux joueurs de tous niveaux, sans esprit de compétition, mais avec l'ambition de passer un moment agréable entre amis partageant la même passion.

**Renseignements : 01 60 60 86 82**

## Amitié Entraide peut vous aider

Existant à Combs-la-Ville depuis plus de 25 ans, cette association s'est donnée pour objectif de venir en aide aux personnes isolées ou en difficulté et plus particulièrement aux personnes âgées.

Animée uniquement par des personnes bénévoles, elle propose, sur demande, et réalise actuellement :

- > des visites à domicile, à l'hôpital, dans des maisons de retraite ou foyer de personnes handicapées, pour réconfort, aide, promenade...
- > une aide à la lecture dans des écoles afin de donner le goût des livres aux enfants des sections maternelles et élémentaires (actuellement 24 lecteurs dans 12 écoles de Combs-la-Ville ayant intégré le programme «Lire et faire lire »).
- > et surtout des transports et accompagnements locaux, en voiture, pour des personnes seules ou en couple n'ayant que ce recours pour leur déplacement :
- > quelques exemples : se rendre chez un praticien médical, un établissement hos-

pitalier, aller faire des courses, aller chercher des résultats d'examens, faire une démarche, etc.

En 2010 plus de 800 transports de proximité ont ainsi été effectués par nos bénévoles qui apportent aussi, à ces occasions, la sympathie d'une rencontre. Comme dans toute association une cotisation minimale est demandée. Pour une année elle est de 30 euros (2,50 euros/mois) par personne et 50 euros pour un couple. Pour les bénéficiaires de transports en voiture s'ajoute une participation équitable aux frais engagés par l'association. Les bénévoles d'Amitié Entraide, en liaison avec les services sociaux, sont à votre disposition. N'hésitez pas à leur faire appel en téléphonant à la permanence, du lundi au vendredi, entre 9h30 et 11h30 au : 01 60 60 82 20. Le meilleur accueil vous sera réservé.

Notre plus grande satisfaction : rendre service. Vous pouvez aussi nous aider : l'association recherche des bénévoles, de préférence possédant un véhicule (possibilité d'indemnisation kilométrique), pour renforcer son équipe d'accompagnants. Si vous disposez d'un petit peu de temps (de façon régulière ou seulement ponctuelle) prenez contact soit par téléphone soit en vous rendant aux horaires de permanence à La Clavelière 8 rue de Lieusaint. Nous avons besoin également d'augmenter notre groupe de lecteurs auprès des enfants. Rendre service à des personnes âgées ou dépendantes, soutenir le développement éducatif et culturel des plus jeunes, sont des causes utiles. Vous en serez remercié.

## Amicale des anciens combattants

Notre assemblée générale s'est déroulée le 22 janvier 2011 dans une bonne ambiance générale. Le bureau a été reconduit pour une année supplémentaire et tout cela s'est terminé avec la galette traditionnelle. Je vous rappelle que le congrès de la Fédération André Maginot se déroulera le 29 avril à la salle A. Malraux - 11h au Monument aux Morts et repas à 12h. Venez nombreux. Rappel : la permanence a lieu désormais le dernier vendredi du mois.

Le président : Jacques Plantard

## Des projets et concrétisations pour 2011

La mise en place du projet du nouveau marché va être étudiée cette année. Il n'est plus adapté et inconfortable à cause, entre autres, de la pente. Il accueillera un nouveau bureau de poste, ainsi que des places de stationnement qui seront bien plus pratiques qu'aujourd'hui. Grâce à plusieurs financements extérieurs à la commune, ce nouveau marché ne coûtera pas un centime aux Combs-la-Villais !

La concrétisation de la mise en place de la vidéoprotection est programmée pour le premier trimestre. Ce dispositif va permettre de faire de la prévention et aider aux condamnations ! Nous pourrons tous profiter pleinement de son efficacité déjà prou-

Autour de Guy Geoffroy, l'équipe de TOUS les Combs-la-Villais

vée dans d'autres communes !

L'ouverture au printemps du centre éducatif fermé, concrétisera un projet d'une grande richesse humaine ! L'équipe déjà existante est très professionnelle et très motivée. Ces hommes et ces femmes de grandes qualités sont passionnés et préparés à accueillir les jeunes en difficulté dans des locaux adaptés.

Nous vous renouvelons tous nos vœux !

*Autour de Guy Geoffroy, les 27 élus de la majorité municipale.*

## L'illusion de la sécurité.

Les commerçants de Combs-la-Ville, hélas, sont régulièrement victimes de vols avec violence. Pour certains d'entre eux, cela fait plusieurs fois en quelques mois. Nous constatons ici comme dans d'autres communes que cette catégorie de faits de délinquance est en constante augmentation. La sécurité est un droit fondamental. Elle se trouve au cœur du contrat social qui lie les citoyens et leurs représentants qui gouvernent. La multiplication des lois, des slogans, des discours vengeurs ne peuvent plus dissimuler l'échec de la politique menée actuellement. Avec la loi dite LOPPSI 2, c'est le 42ème texte de loi voté depuis 2002 sur la sécurité c'est à dire un texte tous les deux mois et demi. La vidéosurveillance fait partie de ces moyens qui, tour à tour, ont été présentés comme le remède. Et pour mieux faire illusion, ses promoteurs parlent de vidéoprotection plutôt que de vidéosurveillance. Abus de langage. Les mots ont un sens et, s'agissant de caméras, elles surveillent et elles ne peuvent contribuer à la protection que s'il y a du monde sur le terrain pour intervenir. Or, l'Etat, en même temps qu'il participe au financement des installations de vidéosurveil-

Mieux vivre à Combs

lance, supprime chaque année des postes dans les forces de sécurité. Entre 2002 et 2011, le nombre de policiers et de gendarmes aura été réduit de 9 000. Le budget de la police nationale sera diminué de 28% en 2011. À la lumière de tous ces faits, nous n'avons pas voté les crédits consacrés au projet de caméras sur notre commune. La vidéosurveillance n'est pas la solution miracle. C'est la présence humaine sur le terrain qui crée la sécurité. Ici, comme dans d'autres communes, elle est insuffisante faute d'effectifs en nombre suffisant. La vidéo peut être utile dans des endroits clos (parking, galeries marchandes, halls, ...) ou pour aider à résoudre des problèmes ponctuels comme les trafics. Ici, à Combs, nous ne savons toujours pas à quoi elles serviront. C'est à ce double langage, d'un côté la réduction des moyens humains et financiers, de l'autre ces opérations de communication autour de la vidéo, que nous n'avons pas voulu être associés.

*P. Sainsard, B. Auzanneau, C. Torre, R. Zallio, M. C. Barthès, F. André, C. Gauthier, G. Beylot. mieuxvivreaombs@laposte.net*

## Principales délibérations du Conseil municipal du 24 janvier 2011

- Modification du tableau des effectifs.
- Instauration de l'Indemnité de Départ volontaire.
- Evolution du Compte Epargne Temps.
- Demande de subvention à la Région pour les opérations de renouvellement urbain 2011 (1ère tranche).
- Demande de subvention auprès du Conseil Général et de la DRAC Ile de France pour la restauration d'une estampe.
- Modification du principe de remboursement de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères sur les logements communaux.
- Révision de la tarification particulière pour l'accueil du personnel des douanes à la restauration municipale.
- Mandat spécial conféré à M. le Député Maire et à Mme la

Conseillère déléguée aux échanges internationaux pour l'exercice 2011.

- Mandat spécial conféré à M. Vigneulle dans le cadre de sa mission sur l'avenir de la Coupole et prise en charge des frais.

**Prochain conseil municipal le 14 février 2011 à 20h**



## Bon à savoir

### Recensement annuel de la population continue jusqu'au samedi 26 février 2011.

Dans les communes de 10 000 habitants ou plus, comme Combs-la-Ville, la collecte se déroule chaque année auprès d'un échantillon de 8% de la population. Si votre logement appartient à l'échantillon recensé cette année, vous allez prochainement recevoir les questionnaires du recensement. Jusqu'au 26 février 2011, les agents recenseurs (*photos ci-dessus, Françoise Ravan agent recenseur avait été oubliée lors de la précédente édition*), identifiables grâce à une carte officielle tricolore sur laquelle figurent leur photographie et la signature du Maire, déposeront au domicile



Irène Scali



Nicolas Sené



Françoise Ravan

des personnes recensées les documents suivant : une feuille de logement, un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le logement recensé, ainsi qu'une notice d'information. L'agent recenseur peut vous aider à remplir les questionnaires. Si vous êtes souvent absent de votre domicile, vous pouvez confier vos questionnaires rem-

plis, sous enveloppe, à un voisin qui les remettra à l'agent recenseur. Vous pouvez également

les retourner directement à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee, tout cela avant le 26 février 2011. Votre réponse est importante. Pour des résultats de qualité, il est indispensable que chaque personne enquêtée remplisse les questionnaires qui lui sont fournis par l'agent recenseur. Participer au recensement est un acte civique.



Lauriane Urruty



Delphine Maume

## < BIENVENUE À

● Rita O

06.68.00.13.69

Activité : coiffure à domicile

Aux termes de la loi du 7 juin 1951 modifiée, c'est également une obligation. Enfin, toutes vos réponses sont confidentielles, transmises à l'Insee et ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Pour savoir si vous êtes recensé cette année, ou pour obtenir des renseignements complémentaires, contactez la mairie. Les résultats des enquêtes de recensement sont disponibles sur le site [www.insee.fr](http://www.insee.fr).

Renseignements : 01 64 13 16 66

## Etat-civil

### NAISSANCES :

CHRISTINA BAUDRY, LÉANE BARRÉ, ANTON BERHONDE, VALENTIN DUSSEY, LAURINE OBIN ALEXANDRE JUVANON, LIAM MOULIN, CHARLOTTE GAYRAUD, ROMAIN GENTILE, VAM BAYIRE, YLIAN ROLAND, KHALILE-IBRAHIM COULIBALY, LOLA NEVES VAZ, MAËL BENOIT

### MARIAGES :

MOHAMED GLAOUÏ ET CHRISTELLE DAIX  
DAVID CAETANO JOAO ET CAROLE MAZET  
JEAN-CHRISTOPHE MOUILLIERE ET CAROLE VILNAT  
RUI DA COSTA ET CLAUDIA BARBOSA DA SILVA

### DÉCÈS :

LUIS LUCAS-VILLAGARCIA (87 ANS)  
JEAN PERRIOT (75 ANS)  
MAGDELAINE MORDELET ÉPOUSE TAMOT (88 ANS)  
FRANCIS CAUSSE (69 ANS)  
MAURICE HÉLIAS (84 ANS)  
ANDRÉE BÂTON VEUVE PAINI (93 ANS)  
BERNARD DESPRET (78 ANS)  
DANIEL HOUTTEMONNE (71 ANS)



## Informations mairie

### Horaires d'ouverture de l'accueil de la mairie :

8h45-11h45 / 14h-17h du  
lundi au vendredi  
8h45-11h45 le samedi

### Adresse :

Place de l'Hôtel de Ville  
77 385 Combs-la-Ville Cedex  
Tél. : 01 64 13 16 00

[www.combs-la-ville.fr](http://www.combs-la-ville.fr)



## Services de garde

**Médecins** Deux services de garde de médecins généralistes fonctionnent la nuit (de 19h à 7h) et les dimanches et jours fériés en l'absence de votre médecin traitant : Médecins d'Urgence 77 au **0 825 826 505** et SOS Médecins au **0 820 077 505**.

**Pharmacies** Les pharmaciens de Combs-la-Ville assurent une permanence tous les lundis matins à tour de rôle. La liste est affichée sur leurs vitrines. (39 15 appel)

## bloc-notes février 2011

### Elections cantonales

les 20 et 27 mars 2011

- > Ce sont les dates des deux tours de l'élection cantonale (pour les cantons renouvelés en mars 2004 dont celui de Combs-la-Ville). D'une durée initiale de six années, le mandat des conseillers généraux élus en mars 2011 expirera en mars 2014 en raison des élections des conseillers territoriaux.

Contact :

Service des élections  
Hôtel de Ville, rue Sommeville  
77380 Combs-la-Ville  
Tél. 01 64 13 16 63  
du lundi au vendredi de 8h45 à 11h45  
et de 14h à 17h30, le samedi de 8h45  
à 11h45.